

# Une vie au service des autres



Conseillère départementale de Côte-d'Or et vice-présidente du Grand Dijon, Colette Popard est maire-adjointe de Dijon. Elle est également la nouvelle présidente de l'UDES 21

Issue d'une famille de gauche, Colette Popard a le militantisme dans la peau. Petite-fille et fille de militant, son père est maire durant plusieurs années du village de Bellefond (Côte-d'Or), où sa mère est directrice d'école. Son grand-père a été député de l'Union française et fondateur de la SFIO en Algérie. La décennie qui a suivi les événements de mai 68 lui a permis de se forger une conscience politique. « J'ai le souvenir des années 1970 où les femmes devaient verser leurs salaires sur le compte bancaire de leur mari. C'est d'ailleurs pour lutter contre les inégalités femmes/hommes et plus généralement contre les injustices que j'ai décidé d'adhérer au PS en 1979 », raconte Colette Popard. Puis elle commence sa carrière professionnelle chez Hoover. Elle y entre comme standardiste puis quittera la société en 1981 en tant que responsable des transports France.

Cette même année, elle rencontre Pierre Joxe, qui cherche une assistante dans son cabinet de président du Conseil régional. « C'est là que j'ai rencontré François Rebsamen. J'y suis restée jusqu'en 1983, date à laquelle nous avons perdu la Région. J'ai vraiment fait connaissance avec un exécutif, moi qui venais du privé. Ce fut une période formatrice. J'ai beaucoup appris grâce à la rigueur, la ténacité et l'intégrité de Pierre Joxe », explique-t-elle. Dans la foulée, Colette Popard rejoint la section de Dijon, en 1989, elle est présente sur sa liste pour les élections municipales et est élue conseillère d'opposition. « Lorsqu'on est dans l'opposition, on a le temps de travailler les dossiers mais surtout on affirme son goût de convaincre », ajoute Colette Popard. Parallèlement, elle continue à travailler à la région, au groupe socialiste et républicain.

Depuis 1993, Colette Popard est plusieurs fois candidate malheureuse aux élections législatives dans une circonscription ancrée à droite. « En 2001, on ravit la ville de Dijon. François Rebsamen devient maire et moi, en même temps, conseillère

générale. C'est très intéressant de passer de l'opposition à la majorité », précise-t-elle, en se souvenant de ces moments de campagne où elle sillonne les quartiers de la ville avec un porte-voix lors des séances de porte à porte.

## Mixité sociale

Colette Popard est alors chargée du personnel de la Ville: « J'ai mis en place les 35 heures et je suis fière d'avoir eu la signature de l'ensemble des syndicats. Je me suis aussi attelée à la résorption des emplois précaires à la mairie. C'est plus de 1000 personnels qui ont pu devenir fonctionnaires. Nous avons également choisi d'avoir plus d'ouverture dans les recrutements afin de représenter l'ensemble des habitants du territoire », ajoute Colette Popard. Lors de son second mandat, en 2008, elle participe à la création d'un service logement pour stimuler la mixité sociale en travaillant sur l'attribution des logements. Dans la mandature actuelle, Colette Popard est toujours chargée du logement mais aussi de la politique de la ville: « Nous accordons des permis de construire uniquement aux projets qui proposent des logements à loyer modéré. Cela nous permet de réfléchir au peuplement des quartiers ». Colette Popard préside la commission d'attribution des logements HLM de Dijon Habitat. Elle est également vice-présidente du Grand Dijon, où elle est chargée bien évidemment du logement et de la politique de la ville.

Au Conseil départemental, Colette Popard est présidente du groupe des forces de progrès. « Je souhaite que le département se concentre sur ses compétences, notamment dans l'accompagnement des personnes âgées, qui sont trop souvent mises de côté, que ce soit par l'État ou par les collectivités territoriales », conclut Colette Popard.

Julien Bossu